

CROISSANCE ÉCONOMIQUE, PAUVRETÉ ET INÉGALITÉ AU SÉNÉGAL

RÉSUMÉ

Jean Bosco Ki

Institut de Recherche pour
le Développement Économique et Social (IRDES)
Sénégal

mai 2005

Préparé pour
l'Institut Nord-Sud



**The North-South Institute
L'Institut Nord-Sud**

Table des matières

Introduction.	1
Une croissance économique qui crée de l'inégalité constitue une menace pour la réduction de la pauvreté.	3
La pauvreté est plus sensible à la croissance dans les zones, groupes et secteurs défavorisés où l'inégalité est faible	4
La structure de l'économie sénégalaise est inadéquate à une meilleure réduction de la pauvreté.	5
Conclusion.	6
Références bibliographiques	8

Introduction

Le Sénégal, comme la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, est un pays touché par la pauvreté. Cependant il existe d'importantes initiatives en cours pour combattre le phénomène.

Parmi les orientations futures du gouvernement, la lutte contre la pauvreté, qui figure également au premier plan des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), occupe une place de choix.

Pour relever le défi, le gouvernement a élaboré un Document Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) afin de mieux orienter les Politiques, Programmes et Projets (PPP) à mettre en œuvre dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Ce document a permis de dégager une Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) basée sur trois principaux axes de priorité : (i) la création de richesse ; (ii) le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base ; (iii) l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables. Ces axes de priorités ont un soubassement axé sur la croissance économique soutenue afin d'asseoir les véritables bases d'un développement harmonieux.

La première phase de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté doit permettre de faire passer l'incidence de la pauvreté de 53,9 % en 2001 à 45 % en 2005, ceci sous l'hypothèse d'un taux de croissance qui va passer de 5,6 % en 2001 à 8 % en 2005. Par la suite, l'incidence de la pauvreté doit être réduite à 35 % en 2010 sous la base d'un taux de croissance supérieur à 8 %. En 2015, année d'horizon pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, l'incidence de la pauvreté est projetée à 25 % sous l'hypothèse d'un taux de croissance supérieur à 10 %.

L'atteinte de ces nobles objectifs, nécessite beaucoup d'effort de la part de l'État, de la société civile, des partenaires au développement et de tous les acteurs qui militent pour la réduction de la pauvreté.

En même temps, elle lance un défi considérable aux chercheurs qui doivent approfondir les connaissances actuelles sur la pauvreté dans tous ses états et ses multiples relations avec l'ensemble des leviers qui permettent de la freiner dans sa course.

2 ♦ Croissance économique, pauvreté et inégalité au Sénégal

Le premier axe de priorité dégagé par la stratégie de réduction de la pauvreté concerne la création de la richesse soutenue au plan macro-économique par une forte croissance soutenue.

Cependant plusieurs théories économiques ont montré que la croissance seule ne suffit pas pour réduire la pauvreté. Seule la bonne redistribution des fruits de celle-ci à travers toutes les couches sociales peut avoir un impact considérable sur la réduction de la pauvreté.

La présente recherche propose des pistes intéressantes permettant de mieux cerner les relations qui existent entre la pauvreté, la croissance économique et l'inégalité au Sénégal.

Une croissance économique qui crée de l'inégalité constitue une menace pour la réduction de la pauvreté

La croissance seule n'est pas toujours suffisante pour réduire la pauvreté. Une meilleure redistribution des fruits de celle-ci à travers toutes les couches de la population permet de lutter plus efficacement contre la pauvreté.

Au Sénégal, lorsque le PIB par tête augmente de 1 %, l'inégalité restant constante, l'incidence de la pauvreté baisse de 1,19 %. Par ailleurs, en l'absence de croissance, une variation de 1 % de l'inégalité entraîne une augmentation plus que proportionnelle de 1,29 % de l'incidence de la pauvreté. Le taux marginal de substitution de la croissance à l'inégalité est supérieur à l'unité (1,09). L'effet réducteur de la croissance ne permet pas de compenser l'effet haussier de l'inégalité sur la pauvreté. De plus, en faisant une simulation, on se rend compte que les délais de réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté deviennent beaucoup plus courts que prévus quand les inégalités sont réduites. Ces résultats montrent combien de fois il est crucial pour l'État, dans la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté, de mettre en place une véritable politique de redistribution des fruits de la croissance de sorte qu'une hausse des revenus ne soit accompagnée d'une élévation de l'inégalité. Il est donc important de veiller à ce que le premier axe de priorité « création de richesse » de la stratégie de réduction de la pauvreté ne creuse pas davantage le fossé entre les riches et les pauvres.

En effet, il existe une profonde inégalité entre les revenus au Sénégal. Les 20 % les plus aisés détiennent à eux seuls 75 % de la richesse du pays, alors que les 20 % les plus pauvres ne se contentent que de 1,3 %. A cet effet, il est vivement recommandé de mettre en place au niveau de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) une politique économique de réduction des inégalités. Ainsi, la politique fiscale doit être progressive, c'est à dire que la plus grande partie des impôts et taxes doit être supportée par les riches. Quant aux transferts, ils doivent être régressifs, c'est à dire que les pauvres doivent bénéficier d'une plus grande partie. Les systèmes d'assistance sociale doivent également être renforcés et l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable...) doit être allégé aux populations pauvres. La hausse du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) et la formation de la main d'œuvre permettent également de réduire les inégalités.

La pauvreté est plus sensible à la croissance dans les zones, groupes et secteurs défavorisés où l'inégalité est faible

D'une manière générale, le taux marginal de substitution de la croissance à l'inégalité est inférieur à l'unité dans les zones, les groupes et les secteurs défavorisés. Ce qui signifie que l'effet bénéfique de 1 % de croissance sur la pauvreté est à mesure de compenser l'effet néfaste d'une hausse de 1 % de l'inégalité. La situation inverse s'observe au niveau des zones, groupes et secteurs nantis. En général le taux marginal de substitution de la croissance à l'inégalité est supérieur à l'unité. Ce qui signifie que la compensation de l'effet néfaste d'une hausse de 1 % de l'inégalité sur la pauvreté, nécessite une croissance plus importante.

La zone rurale est particulièrement touchée par la pauvreté avec une incidence de plus de 80 % contre 28 % pour la zone urbaine. Cependant une croissance de 1 %, toutes choses égales par ailleurs, entraîne une réduction de 1,3 % en zone rurale contre 1,07 % en zone urbaine. En terme de politique macro-économique de réduction de la pauvreté, on gagnerait à ce que la zone rurale porte les fruits de la croissance. Ceci revient à développer les activités tributaires de cette zone rurale. Quant à la zone urbaine, où le taux marginal de substitution de la croissance à l'inégalité est inférieur à l'unité contrairement au cas du milieu rural, l'attention doit surtout porter sur la réduction des inégalités.

Les résultats précédents sont également confirmés aux niveaux des indépendants agricoles et non agricoles, majoritaires en zone rurale et qui sont les plus pauvres. Dans ces groupes socio-économiques, l'effet de la croissance sur la pauvreté est relativement plus important comparativement aux autres groupes tels que les cadres supérieurs, les professions intermédiaires, les ouvriers et les employés où le taux marginal de substitution de la croissance à l'inégalité est en général supérieur à l'unité.

Les mêmes tendances sont observées si l'on considère le niveau d'instruction du chef de ménage. Ainsi, ceux qui sont dirigés par un chef non instruit, vivent majoritairement en zone rurale et sont très pauvres. Dans ce groupe le taux marginal de substitution de la croissance à l'inégalité est inférieur à l'unité tandis que l'inverse se produit au niveau des autres niveaux d'instruction (primaire, secondaire et supérieur).

Les résultats précédents sont corroborés par ceux observés au niveau du secteur primaire, qui constitue le principal creuset pour ces populations pauvres. Dans ce secteur, l'incidence de la pauvreté est de plus de 80 % contre 42 % pour le secondaire et 32 % pour le tertiaire. Une croissance de 1 % permet de réduire la pauvreté de 1,23 % contre 1,3 % pour le secondaire et 0,97 % pour le tertiaire.

La structure de l'économie sénégalaise est inadéquate à une meilleure réduction de la pauvreté

Il existe un déséquilibre considérable entre la structure actuelle de l'économie sénégalaise et celle qui permettrait à la croissance d'avoir un meilleur impact sur la réduction de la pauvreté. Au moment où l'incidence de la pauvreté est de 80,7 % dans le secteur primaire qui englobe plus de 81 % des pauvres du Sénégal, il ne contribue qu'à hauteur de 19 % à la création de la richesse. C'est également le secteur où le taux de croissance du PIB/tête est le plus bas (2,18 %). Le secteur tertiaire qui n'englobe que 14,3 % des pauvres, contribue à fournir lui seul plus de la moitié (51 %) de la richesse créée. Il en est de même pour le secteur secondaire qui ne renferme que 4 % des pauvres avec cependant une contribution de 18 % au PIB.

Par rapport à cette inadéquation de la structure de l'économie à une meilleure réduction de la pauvreté, deux créneaux méritent d'être examinés : Le premier consiste à développer le secteur primaire où se trouvent majoritairement les pauvres et quant au second, il viserait la reconversion des populations pauvres vers les secteurs plus productifs. Le premier schéma est réalisable à court terme tandis que le second demande du temps nécessaire à la formation que les populations doivent recevoir avant d'intégrer de nouveaux secteurs d'activité. La mise en œuvre de cet axe sera également freinée par le fort taux d'analphabétisme (60 %) surtout chez les populations pauvres.

¹ Elasticité inégalité/élasticité croissance

Conclusion

L'atteinte des objectifs du DSRP à court, moyen et long terme reposera principalement sur les performances économiques. Mais il faut noter qu'une croissance génératrice d'inégalité constituerait aussi un obstacle majeur pour la réduction de la pauvreté.

En l'absence de croissance, l'inégalité a de facto un impact négatif sur la réduction de la pauvreté. Il faut noter que la pauvreté peut toujours persister même en présence de croissance si l'effet de celle-ci n'est pas capable d'absorber celui de l'inégalité.

Pour lutter contre la pauvreté dans des conditions des plus optimales, il faut au cadre macro-économique, non seulement une croissance positive, mais aussi un contrôle de l'inégalité dont la hausse suite à la croissance est capable d'annuler, voir d'absorber, l'effet bénéfique de celle-ci sur la réduction de la pauvreté et plonger le pays dans l'impasse. De plus, quant les inégalités sont réduites, les délais de réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté deviennent plus courts que prévus. A cet effet, il est vivement recommandé de mettre en place au niveau de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) une véritable politique économique de réduction des inégalités. Ceci passe par une meilleure redistribution de la richesse créée dans le pays. La politique fiscale doit être progressive, c'est à dire que la plus grande partie des impôts et taxes doit être supportée par les riches. Quant aux transferts, ils doivent être régressifs, c'est à dire que les pauvres doivent bénéficier d'une plus grande partie. Aussi les systèmes d'assistance sociale doivent être renforcés et l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable...) doit être allégé aux populations pauvres. La hausse du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) et la formation de la main d'œuvre permettent également de réduire les inégalités.

Quand on visualise le comportement de la pauvreté face à la croissance et l'inégalité à travers différents secteurs de l'économie et différents groupes de population, on remarque qu'elle est plus sensible à la baisse, suite à la croissance dans les groupes pauvres où l'inégalité est faible, et plus sensible à la hausse suite à l'inégalité dans les groupes aisés où l'inégalité est élevée.

Par ailleurs, il existe un déséquilibre considérable entre la structure actuelle de l'économie sénégalaise et celle qui permettrait à la croissance d'avoir un meilleur impact sur la réduction de la pauvreté. Ainsi, plus de quatre pauvres sur cinq se trouvent dans le secteur primaire qui ne fournit que le cinquième de la richesse créée dans le pays. Le secteur tertiaire qui fournit plus de la moitié du PIB ne renferme que 14,3 % des pauvres. De même, le secteur secondaire qui contribue au PIB à hauteur de 18 % n'englobe que 4,3 % des pauvres. Pour parvenir à une meilleure réduction de la pauvreté au Sénégal, il y a lieu, soit de développer le secteur primaire majoritairement peuplé par les pauvres ou de réori-

enter les populations de ce secteur vers d'autres secteurs plus productifs. Le premier scénario semble être plus facile à mettre en œuvre tandis que le second nécessite du temps lié à la formation que requiert la reconversion des populations.

Considérant la première alternative qui figure également au niveau du premier axe de priorité de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté visant la création de la richesse soutenue par une forte croissance, il faut accorder une place de choix au secteur primaire, plus précisément à l'agriculture, l'élevage, la pêche et la foresterie. Une croissance portée par ces filières constituerait un véritable succès pour le Sénégal dans la lutte contre la pauvreté.

Références bibliographiques

Chakravarty, S.R. Mukherjee, D. Ranade, R.R. 1997. On the Family of sub-groups and factor decomposable measures of multidimensional poverty .

Direction de la statistique et de la prévision (1995), Comptes Nationaux révisés de 1996 à 2001.

Direction de la statistique et de la prévision (1995), Enquêtes sénégalaises auprès des ménages, Rapport de synthèse.

Direction de la statistique et de la prévision (1995), Plan d'échantillonnage de l'enquête ESAM I.

Direction de la statistique et de la prévision (2001), Plan d'échantillonnage de l'enquête ESAM II.

Foster, J., Greer, J. and Thorbecke, E., (1984), "A Class of Decomposable Poverty Measures", *Econometrica* n°52.

Kakwani, N. 1981. "Welfare measures: an international comparison", *Journal of development economics*, n°8.

Kakwani, 1993. "Poverty and economic growth with application to Côte d'Ivoire", *Review of income and wealth*, série 39, n°2, juin.

Ki, Jean Bosco, Bocar F. et Salimata F. (2003), pauvreté multidimensionnelle au Sénégal : approches non-monétaires fondées sur les besoins fondamentaux, *Poverty and Economic Policy Network*.

Ki, JEAN BOSCO & AKAKPO K. (2001), Dimensions spatiales de la pauvreté humaine au Sénégal, Institut de Recherche pour le Développement/ENEA-STADE.

Lachaud, J.-P . 1994a. Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique subsaharienne : analyse comparative, Bordeaux, série de recherche, Centre d'économie du développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 2002, Document Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

Sen, A. 1985. *Commodities and capabilities*. Amsterdam, North Holland.

Touhami Abdelkhalek et Abdelaziz Chaoubi 1999. Croissance économique et pauvreté au Maroc : le contexte théorique 1, MIMAP Maroc.

Gottschalk, P. and S. Danziger (1985), "A Framework for Evaluating the Effects of Economic Growth and Transfers on poverty", *American Economic Review*, Vol. 75, No. 1, pp. 153-161.

